

Le Premier Ministre

1030 / 24 SG

Paris, le - 4 DEC. 2024

Madame la Députée, *Chère Véronique,*

La situation actuelle des finances publiques de notre pays est, comme vous le savez, dégradée. En effet, le déficit devrait atteindre les 6,1 % en 2024. Pour y remédier, le Gouvernement a décidé de prendre des mesures d'ampleur dès 2025 de façon à ramener ce dernier à 5,0 % du PIB. Cet effort de redressement des finances publiques, reposant pour deux tiers sur la dépense, trouve sa première traduction dans le projet de loi de finances pour 2025. Pour autant, il ne saurait s'y limiter. Aussi, il nous revient, à moyen et long terme, d'identifier tous les gisements d'économies possibles et pertinents – y compris de nature organisationnelle- afin d'optimiser la gestion des ressources publiques.

En tant que vice-présidente de la commission des finances de l'Assemblée nationale, je connais votre engagement et je n'ai aucun doute que vous saurez contribuer utilement à cette démarche. De par votre formation académique et votre parcours, aussi bien professionnel que politique, vous disposez des compétences nécessaires à la conduite d'un audit minutieux des missions d'intérêt général accomplies par les multiples organismes relevant du champ d'action de l'Etat.

Sur la base du travail que vous avez effectué avec votre collègue Robin Reda dans le cadre de la mission d'information sur « *la rationalisation de notre administration comme source d'économies budgétaires* », formalisé dans un rapport d'information enregistré le 7 juin 2023, je souhaite que vous approfondissiez l'évaluation des économies qui pourraient être réalisées par une organisation plus rationnelle des organismes du périmètre susmentionné. Il serait également souhaitable que vous expertisiez la qualité des travaux produits par ces derniers, la pertinence d'externaliser leur réalisation et que vous dessiniez les contours d'une nouvelle organisation.

Si vous l'acceptez, j'aimerais vous confier cette mission dont la finalité consisterait en une proposition de simplification du paysage des opérateurs, agences, commissions et instances consultatives et délibératives qui gagnerait ainsi en lisibilité et, parallèlement, en un programme – précisément chiffré- de réduction des dépenses de l'Etat.

Pour mener à bien cette mission, vous conduirez les auditions, effectuerez tout déplacement utile et solliciterez les contributions que vous jugerez pertinentes de recueillir auprès des différents acteurs impliqués dans ces matières.

.../...

Madame Véronique LOUWAGIE
Députée de l'Orne
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75007 PARIS

Vous veillerez à élaborer vos recommandations dans le respect des règles d'indépendance, d'impartialité et d'objectivité qui s'imposent au titre de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, et à m'informer des éventuelles mesures prises à cet effet.

En application de l'article LO144 du code électoral, un décret vous nommera parlementaire en mission auprès de M. Laurent SAINT-MARTIN, ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics.

Dans ce cadre, je souhaite disposer d'un rapport d'étape en février 2025 et de votre rapport final au plus tard six mois après le début de cette mission, c'est-à-dire en mai 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée, l'expression de mes respectueux hommages.

M. Laurent et M. B.

M. B.

Michel BARNIER